

ORIGINAL

/) E C R E T N° 04/CI2 du 10/01/84

portant nomination du Lieutenant Pierre NEGAGA en
qualité de Directeur Régional de la Sécurité Publique
de la Likouala.

=====

LE MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE, PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

=====

VISAS: VU - La Constitution du 8 Juillet 1975;

VU - La Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'Article 47 de la
Constitution;

VU - Le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;

VU - Le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;

VU - Le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n° 80/644 susvisé;

D.G.B. VU - Le Décret n° 82/045 du 18 Janvier 1982 déterminant les attributions des Mem-
bres du Gouvernement;

4/10/84 VU - Le Décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titu-
laires de certains postes administratifs;

VU - Le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un Membre du Conseil
des Ministres;

D.G.F. VU - Le Décret n° 83/771 du 11 Octobre 1983 portant attributions et réorganisation
du Ministère de l'Intérieur;

VU - Le Décret n° 83/772 du 11 Octobre 1983 portant attributions et organisation
de la Direction Générale de la Sécurité Publique;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur;

Le Conseil de Cabinet entendu,

/) E C R E T :

ARTICLE 1er:- Le Lieutenant Pierre MEGAGA, précédemment Chef de Poste de Sécurité Publique Frontalier de Maya-Maya est nommé Directeur Régional de la Sécurité Publique à la Likouala.

ARTICLE 2 :- L'intéressé percevra à ce titre, les indemnités prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 :- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise des fonctions de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

FAIT A BRAZZAVILLE, le 10 Janvier 1984

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de l'Intérieur

Le Ministre des Finances.

Colonel François Xavier K.T.J.I.-

LEKOUNDZOU-ITIHI-CSSETOUMBA.-